

AGE STRICTEMENT NATIONAL

Le 8 avril 1994
184901N

FICHE PARTICULIERE



RWANDA

ELEMENTS DE SITUATION

La situation demeure confuse à Kigali . Des éléments de la garde présidentielle sillonnent la ville alors que des membres de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) -branche armée du Front Patriotique Rwandais (FPR) -sont retranchés dans l'enceinte du Conseil National pour le Développement (CND).

Le FPR déclarant ne pas être impliqué dans les événements en cours, se contente d'attendre les résultats de l'enquête ordonnée par le ministère de la défense . Il ne manquera pas de condamner les assassinats commis par les membres de la garde présidentielle .

Si ce parti demeure fidèle à sa ligne politique : -obtenir coûte que coûte l'application des accords d'Arusha- ; il estime que la lutte entre les deux principales factions des Forces Armées Rwandaises (FAR) est très probablement à l'origine des événements en cours .

Le FPR s'étonne de la mise en alerte des unités françaises stationnées en République Centrafricaine alors que la Mission des Nations Unies Au Rwanda (MINUAR) est sur place . Le Front Patriotique pourrait cependant admettre le principe de la participation de soldats français à une mission d'évacuation des ressortissants étrangers .

DESTINATAIRES :



- PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- . *Directeur du Cabinet*
- . *Etat-Major Particulier*
- . *Conseiller pour les Affaires Africaines et Malgaches*

- PREMIER MINISTRE

- . *Directeur de Cabinet*

- MINISTERE DE LA DEFENSE

- . *Cabinet Réserve*

- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

- . *Directeur de Cabinet*
- . *Direction des Affaires Africaines et Malgaches*

- MINISTERE DE LA COOPERATION

- . *Directeur de Cabinet*
- . *Chef de la Mission Militaire*